

# La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 79 DÉCEMBRE 2010.  
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -  
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 4<sup>ième</sup> trim. 2010

**Bonne Année**

## UNE SITUATION ARCHÉOLOGIQUE POSITIVE

Il y a longtemps que nous n'avions abordé l'archéologie de manière positive en ce qui concerne le site des Côtes de Clermont.

Positives les fouilles archéologiques en cours à Trémonteix. Ces fouilles préventives sur trois secteurs d'une surface totale de 4,5 ha (voir Chronique n° 77) ont débuté en septembre et se dérouleront jusqu'en mai 2011.

Positive l'attitude de l'archéologue Kristell Chuniaud, responsable d'opération INRAP, spécialiste de l'époque gallo-romaine, chargée à Trémonteix du secteur 1 (le plus important en terme de superficie – plus de 3 ha) et que nous remercions d'avoir accepté (sans hésitation !) de rédiger un article pour la présente Chronique.

Positives les bonnes relations entretenues avec le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC, et en particulier avec son responsable, depuis Juillet dernier, date à laquelle nous avons déposé un premier dossier en vue d'une inscription des Côtes au titre des Monuments Historiques, jusqu'à ce jour où un second dossier a été produit et déposé le 16/11/10. Il comprend deux demandes d'inscriptions pour 15 parcelles (zones haute et basse de l'agglomération gallo-romaine)

**Et surtout n'oublions pas le travail précurseur de Paul Eychart qui a permis de prouver la richesse archéologique du plateau des Côtes et celle du vallon de Rivaly à Bouys et Trémonteix.**

**Joyeuses**



**Fêtes**



Association pour la  
Sauvegarde des  
Côtes de Clermont  
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras  
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :  
[www.gergovie.fr](http://www.gergovie.fr)  
e-mail :  
[ascot@gergovie.fr](mailto:ascot@gergovie.fr)



Les gaulois de David Méjean à Polydôme

[http://davidmejean\\_celtes.monsite-orange.fr/index.html](http://davidmejean_celtes.monsite-orange.fr/index.html)

## SOMMAIRE

Editorial.....	1
Fouilles de Trémonteix : premiers résultats .....	2 à 5
Dernières nouvelles du SCoT .....	5
Projet de parc photovoltaïque (suite).....	6
Brèves.....	6 à 7
Journées du Patrimoine....	8

# **Premiers résultats de la fouille en cours sur la future ZAC de Trémonteix**

*avec l'aimable autorisation de l'aménageur LOGIDÔME et de l'INRAP*

Dans le cadre de l'aménagement par Logidôme de la future ZAC de Trémonteix, une fouille d'archéologie préventive est actuellement en cours dans le vallon situé entre les Côtes de Clermont et le parc Montjuzet, au nord-ouest de la ville de Clermont-Ferrand.

La réalisation d'un diagnostic en amont des travaux par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap, responsable du diagnostic Mathieu Carlier) avait révélé des vestiges d'occupations humaines aux périodes protohistorique (Néolithique final et Age du Bronze), gallo-romaine et médiévale. Ces résultats ont suscité la prescription par l'Etat (Drac, SRA) de trois fouilles de sauvetage.

Dans le cadre de la législation qui régit l'archéologie préventive en France, l'Inrap a été choisi comme opérateur auprès de l'aménageur Logidôme. Ce dernier est maître d'ouvrage de l'intervention et finance les fouilles.

L'opération dont il est question ici, le lot 1 sur les trois prescrits, est réalisée par une équipe de l'Inrap avec un effectif moyen de 12 archéologues pendant cinq mois, du 8 septembre 2010 au 3 février 2011. Elle s'attache à la fouille et l'étude des sites gallo-romain et médiéval, sur une superficie de 35000 m<sup>2</sup>. Des bâtiments des deux périodes, des fosses de stockage médiévales (silos) et des sépultures à inhumation avaient été mis au jour lors de l'étape de détection que représente le diagnostic archéologique.

Les informations livrées dans ce texte correspondent aux premiers résultats de la fouille encore en cours. Notamment, les études du mobilier archéologique ne sont pas entamées et il est impossible à l'heure actuelle de donner une chronologie fine des vestiges mis au jour. De la même façon, l'ensemble du secteur prescrit n'est pas intégralement décapé au moment de la rédaction de cette notice ; le plan complet des vestiges n'est donc pas encore à l'étude.

## **Traces d'une occupation antérieure aux périodes historiques**

Si quelques traces très ténues témoignent d'une fréquentation des lieux antérieure aux périodes historiques (protohistoire ancienne), l'occupation du vallon proprement dite débute à la période gallo-romaine.

Ces traces anciennes consistent pour l'essentiel en de rares tessons de céramique non tournée recueillis dans des sédiments terreux qui recouvrent le substrat géologique. Ce mobilier céramique est en position secondaire dans des colluvions ; il marque donc la présence, dans l'environnement de la zone prescrite, d'une occupation humaine à situer à l'extérieur de l'emprise du lot 1, vraisemblablement en amont. Des vestiges du Néolithique final mis en évidence lors du diagnostic archéologique et qui pourraient expliquer la présence de ce mobilier feront l'objet de l'une des fouilles (lot 3) en 2011. En dehors de ces indices, une inhumation en fosse isolée de tout autre vestige est vraisemblablement à attribuer à l'Age du Bronze.

## **Le site gallo-romain**

Le site gallo-romain comporte plusieurs bâtiments [PHOTO 1] et se développe sur les terrains en « fer à cheval » qui encadrent le thalweg du vallon ; l'une des caractéristiques majeures du site fouillé est en effet sa topographie. Confrontés aux pentes du terrain, les constructeurs ont fait précéder l'édification des bâtiments par des travaux de terrassement : décaissements et constructions de murs de terrasse.

Au moins trois bâtiments sont très vraisemblablement à interpréter comme des habitats, au vu de leur taille, leur plan et leur mise en œuvre. L'un d'entre eux ouvre à l'est par une galerie à colonnade. Ses murs sont maçonnés au mortier de chaux et les sols correspondants sont en béton de tuileau.

L'architecture de terre pourra être documentée pour au moins l'une des habitations, dont le plan symétrique est typiquement romain et qui comporte des murs de terre enduits à la chaux et ornés de peintures. Il s'agit sans doute de pisé.



Photo 1 : bâtiment à usage résidentiel du haut-Empire, sol en béton de tuileau, murs maçonnés en partie récupérés



Photo 2 : bâtiment annexe, haut-Empire (fouille de Trémonteix, clichés Inrap)

Des constructions de dimensions plus modestes, comportant une à deux pièces, s'étagent sur les pentes et pourraient correspondre à des bâtiments annexes ayant abrité des activités dont la nature reste à préciser [PHOTO 2]. Les fondations de ces bâtiments, étroites, et quelques indices de sablières basses suggèrent des élévations en matériaux périssables et l'absence d'étage. Pour la plupart d'entre eux, la disparition des sols, liée à l'érosion induite par la forte pente, sera un obstacle à leur fonctionnalisation.

En l'état actuel de la fouille, l'occupation gallo-romaine est attribuable au haut Empire. Les débuts de l'occupation seraient à placer à partir du milieu du Ier s. ap. J.-C., en l'absence remarquable de mobilier augustéen ou tibérien. Toutefois, cette information reste à valider en premier lieu par la poursuite de la fouille puis par la future étude du mobilier archéologique.

## Le Moyen Age

L'occupation médiévale est caractérisée par des bâtiments et des zones dédiées à l'ensilage de productions agricoles. Au moins trois concentrations de fosses-silos, utilisées pour le stockage de denrées, ont été mises au jour mais il existe également des fosses isolées. Les aires d'ensilage sont situées à l'écart des bâtiments, ce qui forme le seul indice d'une partition des espaces ; aucune trace de cheminement structuré n'est pour le moment mise au jour.

Les fosses correspondent pour la plupart à des silos au vu de la morphologie de leur creusement [PHOTO 3] : fond plat, volume piriforme ou tronconique, embouchure étroite visant à réduire les échanges entre le contenu et l'extérieur.



Photo 3 : fosse-silo médiévale



Photo 4 : bâtiment médiéval

(fouille de Trémonteix, clichés Inrap)

Les bâtiments médiévaux sont de taille modeste [PHOTO 4] et comportent généralement une pièce unique. Les murs sont bâtis de pierres reliées à la terre ; l'absence de mortier de chaux est systématique. Il pourrait s'agir de solins supportant des élévations en matériaux périssables, dont l'arasement du site a effacé toute trace. Il est mis en évidence que l'un des bâtiments est semi-enterré.

L'intérieur est doté de foyers construits, ce qui suggère une fonction d'habitat malgré la petitesse supposée des volumes. Des lits successifs de sédiment carbonneux matérialisent l'occupation humaine dans les bâtiments.

Un premier examen pratiqué sur un échantillon du mobilier céramique recueilli en rapport avec les fosses ou les bâtiments médiévaux indique une occupation antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle.

## Vocation funéraire du vallon de Trémonteix

Le vallon de Trémonteix connaît, après la période gallo-romaine, une vocation funéraire marquée par une trentaine de sépultures à inhumation [PHOTO 5].



Photo 5 : sépultures à inhumation postérieures à l'Antiquité (fouille de Trémonteix, cliché Inrap)

L'implantation de certaines d'entre elles suggère qu'un laps de temps relativement court s'est écoulé entre l'abandon des bâtiments gallo-romains et ces pratiques funéraires. En effet, au moins à deux reprises, l'implantation des tombes est en rapport avec l'ancien bâti : trois tombes sont implantées contre un mur romain, et cinq sépultures se situent dans l'emprise de l'un des bâtiments annexes, ce qui témoigne que ce bâti était encore visible au moment des inhumations, fût-ce à l'état de ruines. L'une de ces tombes a livré une agrafe à double crochet en alliage cuivreux, objet qui paraît valider une datation attribuable à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Age.

Aucun mobilier n'est associé aux autres sépultures, dont la distribution comme les orientations semblent aléatoires en l'état actuel de la réflexion. Les gestes funéraires sont également variés et comprennent notamment des inhumations en sarcophage, en coffre, en cercueil (un individu pour chacun de ces types de contenants).

L'étude des inhumations et le recours à des datations au radiocarbone sur les ossements amèneront des informations dans les domaines de l'anthropologie funéraire et de la chronologie de ces pratiques.

Quelques remarques préliminaires peuvent être formulées au sujet de la continuité de l'occupation du site de l'époque gallo-romaine au Moyen Age. A deux reprises, il est démontré que des constructions postérieures à l'Antiquité se superposent aux ou s'accrochent contre les bâtiments d'époque gallo-romaine, leurs fondations prenant même appui sur l'arase des anciennes maçonneries. A l'instar de la corrélation spatiale mise en évidence entre certaines des tombes et l'ancien bâti romain, il s'agit d'un argument fort pour proposer une relative continuité d'occupation. Toutefois, le site présente aussi, à d'autres endroits, la preuve d'un hiatus entre les deux périodes : il est matérialisé par l'épaisseur des colluvions qui à certains endroits séparent les vestiges des deux périodes.

Aucun vestige en lien avec une ou des activités artisanales n'a été observé. Le vallon de Trémonteix connaît des occupations rurales aux époques gallo-romaine et médiévale. Elles témoignent vraisemblablement de l'exploitation agricole d'un terroir situé en marge des agglomérations urbaines des deux périodes concernées.

Le travail réalisé fait et fera durant la phase de fouille l'objet d'une communication des résultats, dirigée notamment vers des classes du collège Pierre et Marie Curie de Trémonteix. Une visite du site est par ailleurs prévue mi-janvier à destination du public ; date et modalités seront communiquées par voie de presse.

**Kristell Chuniaud, responsable d'opération Inrap**

---

## ***Dernières nouvelles du SCoT***

Suite à l'avis défavorable de l'Etat, le comité syndical du Grand Clermont a décidé, lors de sa réunion du 29 septembre 2010, de reprendre partiellement le projet et de procéder à une consultation citoyenne prévue du lundi 15 novembre au vendredi 24 décembre 2010 aux sièges des différentes communautés de communes (dont Clermont communauté) et à celui du Grand Clermont (29 rue Montlosier à Clermont-Fd) du lundi au vendredi de 9 à 16 heures.

Le public est invité à consigner ses remarques et suggestions dans les registres prévus à cet effet. Il est également possible d'envoyer un courrier (adresse ci-dessus) ou un courriel ([www.legrandclermont.com](http://www.legrandclermont.com)) à M. le Président du Grand Clermont, Syndicat mixte du Grand Clermont.

L'ASCOT, qui avait demandé, par courrier du 29 octobre 2010 adressé au Président du Grand Clermont, à être consultée (en tant qu'association adhérente et représentée à la FDEN 63), fera évidemment état de ses observations par un nouveau courrier.

Par rapport au projet initial (voir Chronique n° 78), on constate que les modifications apportées sont peu importantes ce qui peut s'expliquer par le court délai consacré à l'élaboration des nouveaux documents; elles concernent essentiellement une réduction importante du foncier destiné aux zones d'activité.

Pour les Côtes de Clermont, les orientations générales et particulières – tant pour les enjeux environnementaux que pour ceux concernant l'archéologie – sont maintenues. **A noter toutefois que la création d'une UTN (Unité Touristique Nouvelle) d'intérêt local, envisagée à l'emplacement de l'ancienne carrière, a été supprimée.** Tous les projets d'UTN prévus dans le SCoT ont d'ailleurs été annulés car, suivant l'avis de l'Etat, les dispositions réglementaires imposées par le code de l'urbanisme n'étaient pas respectées.

L'emplacement de l'ancienne carrière est maintenant envisagé comme « *pôle à potentiel touristique ou récréatif à renforcer* » ce qui laisse pas mal de possibilités mais paraît en tout cas contradictoire avec un projet de type industriel tel qu'un parc photovoltaïque.

En revanche, **différentes observations, que nous considérons comme essentielles, n'ont pas été prises en compte, particulièrement en ce qui concerne :**

- **la délimitation précise de l'urbanisation sur les coteaux d'agglomération** : notamment au sud et à l'ouest du site des Côtes sur les communes de Clermont-Fd, Durtol et Nohanent;
- **La délimitation précise du cœur d'agglomération** qui ne correspond pas aux limites communales;
- **La valorisation du site des Côtes par le pastoralisme** permettant d'éviter l'extension des friches et la disparition de la flore qui en résulte.

L'enquête publique ne devrait pas avoir lieu avant la fin du premier trimestre 2011.

## **Projet de parc photovoltaïque (suite)**

L'ASCOT était invitée, par la commune de Nohanent, à participer le 18 novembre à une réunion ayant pour objet la révision simplifiée n° 2 du PLU (Plan Local d'Urbanisme). En effet, la procédure réglementaire, pour la réalisation du parc photovoltaïque, nécessite une révision simplifiée du PLU (voir Chronique n° 77).

La société NOVEO a précisé que l'étude d'impact était en cours et que les premières analyses sur le site conduiraient à limiter l'emprise du « parc » sur Nohanent en deux zones distinctes (l'objectif initial de NOVEO qui envisageait une superficie comprise entre 14 et 20 hectares serait ainsi sérieusement revu à la baisse, notamment par nécessité écologique de protection de la zone humide).

**L'ASCOT a rappelé qu'elle était opposée à ce projet qui est en contradiction avec les orientations définies dans le SCoT (« pôle à potentiel touristique ou récréatif à renforcer »). Plusieurs participants, dont le représentant de l'Etat, ont précisé qu'engager une révision simplifiée du PLU n'était pas opportune tant que la procédure d'approbation du SCoT n'était pas achevée.**

Aucune conclusion précise n'a été formulée en fin de réunion. A noter que la commune de Durtol n'aurait pas encore arrêté sa position.

---

---

### **BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES.**

---

---

#### **Gergovie à Corent : fin de ... l'attente**

Dans le précédent numéro de la Chronique, nous indiquions la parution imminente (d'après l'éditeur « La Galipote ») du livre de Jean Baruch « *Gergovie fin du mystère* » qui n'a en fait été diffusé qu'à l'occasion de la fête du livre de Blanzat (les 27 et 28 novembre). Cet ouvrage fera donc l'objet d'un compte-rendu dans notre prochain numéro.

#### **Exposition « Corent : voyage au coeur d'une ville gauloise »**

L'exposition, qui a démarré le 24 septembre dernier, se tiendra jusqu'au 30 septembre 2011 au musée de l'archéologie et de la céramique à Lezoux. Elle est consacrée aux multiples découvertes archéologiques faites sur le site de l'*oppidum* de Corent depuis 2001. Au programme de la visite : films, reconstitutions de terrains de fouilles, maquettes et surtout présentation de plus de 300 objets dont la fameuse côte de maille gauloise et l'exceptionnelle paire de fibules en or.

#### **Évocation paysagère du sanctuaire de Corent**

Un aménagement paysager a été réalisé sur l'emplacement du sanctuaire de Corent, la parcelle concernée ayant été acquise en 2007 par le Conseil général qui a financé le projet pour un coût de 568 000 euros. Les différentes époques d'occupation ont été matérialisées (poteaux en bois et sol en terre pour le niveau gaulois et traitement végétalisé pour le niveau gallo-romain) de manière à rendre le site lisible pour le public. Des panneaux explicatifs, disposés sur un belvédère, donnent la clef pour la compréhension du site.

#### **Film « Gergovie : archéologie d'une bataille »**

Une version provisoire du film « *Gergovie : archéologie d'une bataille* » a été projetée en avant-première, le 14 octobre dernier, à la Maison du tourisme de La Roche Blanche. Ce moyen-métrage (52 mn) a été réalisé par David Geoffroy de Court-jus production, et soutenu par le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général du Puy-de-Dôme, l'ARAFA, la Communauté de communes de Gergovie Val d'Allier et l'office du tourisme du même nom.

La projection s'est déroulée dans des conditions éprouvantes (images saccadées, son décalé...) en raison d'importants problèmes techniques. Les hypothèses de Maurice Buset et Paul Eychart y sont évoquées. Cependant, nous attendons d'avoir visionné, dans de meilleures conditions, la version définitive du film pour nous prononcer sur le traitement réservé aux Côtes.

#### **Des passionnés d'histoire nous écrivent**

Messieurs Denis et Didier Paineau, habitant Crépy-en-Valois dans l'Oise (petite ville chargée d'Histoire), passionnés de la guerre des Gaules, se sont déplacés au mois d'août jusqu'en Auvergne pour reconnaître sur place les lieux pouvant avoir accueilli la bataille de Gergovie. P. Pérol et Y. Anglaret leur ont servi de guide sur le site des Côtes. Les deux crépynois nous ont ensuite envoyé un courrier intéressant dans lequel ils nous font part de leurs premières impressions : « *Dans le cas de Gergovie, le site officiel n'ayant pas, loin s'en faut, toutes les*

caractéristiques permettant au texte de s'appliquer... »; par contre « *Le texte de César s'applique sans réserve aux reliefs du site (des Côtes), et il est fort dommage que le Puy de Chanturgue ne puisse être fouillé, afin d'établir la preuve qu'il possède tous les éléments du camp romain d'où est parti l'assaut.* »; avant de conclure « *Nous vous félicitons pour le travail accompli, et espérons que la vérité sur Gergovie – quelle qu'elle soit – pourra être établie après un travail de recherche sérieux – normal devrait-on dire !* ».

L'ASCOT compte ainsi deux nouveaux membres qui viennent s'ajouter aux nombreux adhérents résidant hors du pays arverne.

### **Exposition « Vercingétorix... quel héros par Toutatis ! »**

Elle s'est tenue du 17 novembre au 18 décembre aux Archives départementales du Puy-de-Dôme (75 rue de Neyrat à Clermont-Fd). Son thème en était les diverses représentations et récupérations politiques du chef arverne aux 19ème et première moitié du 20ème siècle. Pour les personnes intéressées qui n'auraient pu voir l'exposition, la majorité des documents (coupures de presse, livres, lettres, photographies, affiches, dessins...) sont reproduits dans un « *Cahier des Archives* » édité à cette occasion.

### **Les gaulois de la Table Ronde**

La Table Ronde Française est une association nationale « d'échanges d'idées » regroupant environ 4300 personnes de moins de 40 ans. Ses membres sont de toutes professions et sont répartis en 23 régions en France métropolitaine et Outre-mer. Cette année, les membres de la région Auvergne organisaient autour de sports de pratique courante les « jeux nationaux familiaux » dont le thème était « les jeux olympiques gaulois ».

La salle de Polydôme a été découpée à cet effet en plusieurs zones séparant les activités réservées aux enfants de moins de dix ans. Du « drop-menhir » au « coin de Toupetix » en passant par « la chasse au sanglier », les enfants ont profité pleinement d'une excellente organisation.

Nous avons été sollicités comme partenaire dans l'organisation de cette manifestation qui a eu lieu du 12 au 14 novembre et c'est à ce titre que les mannequins de David Méjean étaient exposés.

### **Distinction**

Le 24 septembre dernier, les insignes de CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR ont été remis par Mme M. André, sénatrice, à notre ami Jean Pierron.

Jean Pierron est président du Radio DX Club d'Auvergne et animateur du collectif Francophonie. Son implication pour maintenir notre langue à l'extérieur de nos frontières a été constante; et cela depuis de nombreuses années. Félicitations pour cette distinction bien méritée.

### **Chantier d'insertion aux Côtes de Clermont**

Quinze kilomètres de chemins de randonnée ont été restaurés dans le cadre d'un chantier d'insertion par huit jeunes bénéficiaires du RSA. Ils étaient encadrés par l'association « études ET chantiers ». Pour la première fois, la ville de Clermont-Ferrand accueillait un chantier de ce type avec le soutien financier de l'Etat et du Département.

L'ASCOT était invitée à la visite de fin du chantier d'insertion le lundi 22 novembre chemin de Fontbeloux (au bas des puys de Var et de Chanturgue). Notre association s'est exprimée, regrettant de ne pas avoir été associée à ce projet. Mais ce n'est sans doute que partie remise puisque de nombreux autres sentiers restent à aménager sous la responsabilité de Clermont communauté.

### **« Zéro moteur total nature » (suite)**

L'ASCOT était conviée le lundi 18 octobre au lancement de la « campagne de visualisation et de sensibilisation » (sic) « zéro moteur total nature » en faveur de la préservation du site des Côtes de Clermont. D'après « La Montagne » du 21/10 (article « *1300 ha de nature... en pleine ville* »), les cinq maires des communes concernées étaient présents alors qu'en réalité seul l'un d'entre eux était à l'inauguration.

Les élus des différentes communes ont pris des arrêtés d'interdiction de circulation pour tous les engins motorisés à l'exception des résidents, propriétaires fonciers (dont l'ASCOT) et les exploitants agricoles. Les autres devront donc laisser leur véhicule avant les 14 portes d'accès matérialisées par des panneaux, notamment sur les 7 parkings prévus à cet effet : Plus question d'emprunter les diverses voies accédant au col du Chevalard !

A ce sujet, plusieurs interrogations demeurent : les membres actifs de l'ASCOT (qui entretiennent notamment le secteur archéologique) pourront-ils continuer à emprunter la route d'accès à la tour de télécommunications, tout en sachant qu'il s'agit d'une voie privée ? Plus inquiétant, la route conduisant à l'ancienne carrière étant elle aussi une voie privée, quel sera le pouvoir des forces de police face aux motos, quads, 4x4 et autres nuisibles ?

# Journées du Patrimoine

**RANDONNÉE** ■ Sur le chemin du puy du Charbonnier, la diversité biologique et archéologique est surprenante

## Histoire et science dominant les côtes

Au cours d'une randonnée, l'Ascot (Association pour la sauvegarde des côtes de Clermont-Chanturgue) a tourné son regard sur le patrimoine naturel des côtes de Clermont, représentant un site majeur.

Emilie Tran Nguyen

Jean-Philippe, 45 ans, est venu pour découvrir la richesse de la flore des côtes de Clermont. « Il paraît que les végétaux sont nombreux par ici ». Christine, 38 ans, est venue avec ses enfants, pour leur faire prendre l'air, et pour qu'ils découvrent les sites archéologiques. « Ils sont curieux de voir les cabanes en pierre sèche ! »



**BOTANIQUE.** Orge, carottes, colza, mûres, etc. poussent sur les côtes. PHOTO PASCAL CHAREYRON

Quant à Pierre, 73 ans, celui-ci est venu percer à jour la polémique autour de la bataille de Gergovie : « Certains prétendent que les camps de César se trouvaient ici, sur les côtes ! ».

Quelle qu'en soit la raison, Jean Berthier, enseignant retraité de botanique à la faculté des Sciences de Clermont, est là pour faire découvrir le patrimoine naturel aux 60 curieux. Géologie, botanique, histoires et anecdotes sont racontées avec humour et vivacité. Dopés par la marche et l'atmosphère pure, les randonneurs ont plein de questions et mitraillent chaque découverte : crottes de re-

nard, feuilles de chêne, basalte, sable rouge...

Au fil de la balade, on apprendra que le diamètre du lichen qui se forme sur les rocheuses permet de connaître la date de mise en place de la pierre. On saura aussi que la pierre volcanique tient sa couleur noire de la magnétite.

De la tour de France Télécom, jusqu'au puy du Charbonnier, situé à 530 mètres d'altitude, les variétés de plantes, de pierre, et le panorama, à perte de vue, ne manquent pas d'intriguer. Et les réponses claires du scientifique sont adaptées à tous les publics, des enfants aux grands parents, des amateurs aux passionnés. ■

### Le stand de l'ASCOT au forum des Associations



**Succès des Côtes pour les Journées du Patrimoine des 23 et 24 septembre où plus de 80 personnes sont venues découvrir les richesses botaniques, vernaculaires et archéologiques. Pendant ce temps, Daniel Lorin répondait aux questions des visiteurs à Polydôme (photo de gauche).**

### JOURNÉES DU PATRIMOINE L'ASCOT a fait découvrir les Côtes de Clermont



**DÉCOUVERTE.** Explications et visite du site commentées par Pierre Pérol (trésorier de l'ASCOT).

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'ASCOT a présenté le site aux visiteurs qui avaient répondu à son invitation.

Un petit groupe de curieux s'est ainsi retrouvé pour une visite des Côtes de Clermont menée par Pierre Pérol.

La ballade, jalonnée de

plusieurs étapes, a permis de mieux découvrir le site et ses vestiges avant l'arrivée sur le terre qui offre une vue imprenable.

De nombreuses questions, notamment sur des hypothèses historiques, ont été échangées tout au long du chemin par des marcheurs avides de connaissances. ■

Bulletin d'adhésion à l'ASCOT  
Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr  
81, rue de Beaupuyras - 63100 Clermont-Ferrand –  
(C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €   
Membre bienfaiteur (30 € ou plus)

Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)